

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Band: 16 (1910)
Rubrik: Mélanges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 24.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MÉLANGES

Le double-ducat de Berne de 1727.

Lorsqu'on examine, au point de vue du type, les monnaies bernoises du premier tiers du XVIII^e siècle et particulièrement celui des doubles-ducats, on est frappé de la différence artistique du double-ducat de 1727 avec ceux qui l'ont précédé, tel que celui de 1719, par exemple. Tandis que celui-ci est d'une facture banale, le double-ducat de 1727 présente un style sobre et élégant qui rappelle bien mieux l'époque de Louis XIV que celle de Louis XV. Les reproductions ci-jointes en diront plus que toutes descriptions.



Plusieurs auteurs, entre autres M. L. Forrer, dans son excellent dictionnaire¹ (t. I, p. 184), s'accordent à dire que J. de Beyer fut graveur des coins de la Monnaie de Berne, de 1698 à 1738.

¹ L. Forrer, *Biographical dictionary of medallists*. Londres (Spink and Son), 1904-1909, 4 vol. in-4°, vign. (en publication).

On peut donc trouver étrange que cet artiste, quelques années avant sa mort et âgé de cinquante-neuf ans, ait apporté une aussi notable amélioration dans le « faire » de sa gravure.

En compulsant, pour d'autres travaux, les Archives de Genève, j'ai relevé, dans les *Registres de la Chambre des Comptes*, les deux documents qui suivent. Ils nous donnent la clef de l'énigme et nous fournissent la preuve que Beyer n'a pas gravé les coins des doubles-ducats bernois de 1727.

« 26 avril 1727. S^r Dassier, graveur. A présenté une lettre du S^r Ott, graveur et chef de la Monnoie de Berne, par laquelle il lui donne la commission de graver des coins de doubles-ducats aux armes de Berne, et pour l'exécuter, a demandé la permission à la Chambre.

« Dont opiné, il lui a été dit qu'on la lui octroyoit, en rapportant l'agrément de L.L. E.E. de Berne. » (*Registres de la Chambre des Comptes*, t. 13, f^o 327).

« 16 mai 1727. S^r Dassier, graveur. Ensuite de l'arrêté de céans, du 26 avril dernier, par lequel il lui a été octroyé permission de graver des coins de doubles-ducats pour le S^r Otts, directeur des Monnoyes de Berne, en rapportant l'agrément de L.L. E.E., il a été présenté le certificat de S^r M. Freudenreich, secrétaire des finances allemandes de Berne, en date du 14^e de ce mois, portant que ledit S^r Otts a ordre de Mons^r le trésorier Tillier de faire faire des coins pour doubles-ducats et que ledit Dassier peut se servir de son certificat, sur quoi il lui a été permis d'exécuter cette commission et graver les dits coins. » (*Registres de la Chambre des Comptes*, t. 13, f^o 331).

Le double-ducats de Berne de 1727 vient donc s'ajouter aux nombreuses monnaies et médailles attribuables à Jean Dassier, dont la réputation à cette époque commençait à être sérieusement établie.

Eug. D.

Le thaler du Jura et les médailles du Gymnase de Bienne.

Au cours du banquet de l'assemblée générale de la Société suisse de numismatique, le 10 septembre dernier, à Winterthour, M. le D^r G. Grunau a présenté deux communications intéressantes, dont nous donnons le résumé d'après le journal *Der Bund*, du 18 septembre 1910.

« Dr. Gustav Grunau hielt einen Vortrag über den *Jurataler von 1818*. Durch den Wienerkongress von 1815 wurde der Jura dem alten

Kantonsteil Bern angegliedert. Im Jahre 1818, im Juni, unternahm die Regierung von Bern eine Reise in den Jura (Leberberg) und liess sich am 24. Juni in Delsberg huldigen.

« Der Referent teilte aus den Aktenstücken verschiedenes mit über die Geschichte dieser Reise der Regierung und die Huldigung in Delsberg. Zur Erinnerung wurde in einigen hundert Exemplaren von Münzmeister Fueter eine Medaille erstellt und von der Regierung am Tage der Huldigung ausgeteilt, an die Geistlichkeit, an die Oberamtleute, Amtsstatthalter, Amtsschreiber, Amtsweibel, an die Abgeordneten der Städte und Gemeinden des Leberberges.

« Diese Erinnerungsmedaille zeigt auf der Vorderseite das Wappenschild von Bern mit der Umschrift: *Respublica Bernensis*, auf der Rückseite innerhalb eines Eichenkranzes die Inschrift: *Civib. Iuran. In Communem Patriam Receptis. Homag. Praestit. Delemonti XXIV. Jun. MDCCCXVIII*. Umschrift, rechts unten beginnend: *Fides Utrimque Fallere Nescia*.

« An den Vortrag über den Jurataler schloss sich noch ein Vortrag von Dr. Gustav Grunau über: *Die Medaillen des Bieler Gymnasiums* an.

« Am 6. November 1816 beschloss die Regierung von Bern, der Stadt Biel auf eine Probezeit von sechs Jahren die nachgesuchte Bewilligung zu erteilen, zur Erleichterung der sich dem geistlichen Stande widmenden Jugend ein Gymnasium zu errichten. Natürlich sollte der Besuch nicht auf zukünftige Geistliche beschränkt sein; doch war damals nur diesen eine wissenschaftliche Vorbildung vorgeschrieben. Die feierliche Eröffnung des Gymnasiums fand am 15. September 1817 statt; der regelmässige Unterricht begann am 16. September mit 42 Schülern.

« Alljährlich am Schulfest, am Tage nach den Examen, wurden Schulpreise ausgeteilt; im Jahre 1818 wurden Bücher als Prämien verteilt. In den folgenden Jahren wurden ausser Bücherprämien auch Medaillen verliehen, die man sich von Bern kommen liess, so im Jahre 1824, wo sogenannte bernische Gärtnerpfennige zur Verteilung gelangten. Ein steifes Zeremoniale regelte den Gang der Preisverteilung. Vom Jahre 1826 an liess Biel auf eigene Kosten durch den Münzmeister in Bern zwei Medaillen schlagen, die als Prämien zu steter Erinnerung an besonderen Fleiss und gute Leistungen dienen sollten, « zur Aufmunterung ».

« Der zehnjährige Bestand des Gymnasiums gab den äusseren Anlass zur Anfertigung eigener Medaillen. Eine grössere Medaille, im Werte

von zwei alten Franken (gleich 20 alten Batzen), wurde als erster Preis verliehen und eine kleinere, im Werte von einem alten Franken (gleich 10 alten Batzen), als zweiter Preis. Waren drei Preise in einem Fach zu vergeben, so gab's grosse Medaillen für den ersten und zweiten Preis und eine kleine für den dritten. Es wurden für jedes Fach Preise verliehen, auch für Zeichnen, Schreiben und Turnen. Besonders tüchtige Gymnasiasten errangen sich mehrere Preise, so Miescher, der nachmalige berühmte Medizinprofessor, der an einem Feste neun Preise errang. Im Jahre 1832 wurden nur Medaillen verliehen, in den andern Jahren, von 1826-1836, Medaillen und Bücher, im Gesamtwerte von 100 alten Franken pro Jahr. Das Total der angefertigten Medaillen ergibt 455; zweifellos sind viele verloren gegangen oder eingeschmolzen worden; denn beide Medaillen (besonders aber die grössere) sind wertvoll. Die Zahl der ausgeteilten grossen Medaillen beträgt ca. 150, die der kleineren ca. 300.

« Die grössere Medaille wurde von Graveur Gruner gestochen; sie zeigt auf der Vorderseite die sitzende Stadtgöttin, mit Füllhorn in der linken Hand, in der ausgestreckten Rechten einen Lorbeerkranz haltend, die ganze Figur angelehnt an das Stadtwappen (zwei gekreuzte Beile). Umschrift: DAS GYMNASIUM VON BIEL 1826. Auf der Rückseite, innerhalb eines zur Hälfte aus Lorbeerblättern, zur Hälfte aus Eichenblättern bestehenden Kranzes die Inschrift: DER AUSDAUER IHRE KRONE.

« Die kleinere Medaille zeigt den senkrecht schraffierten Schild mit dem Stadtwappen und die Umschrift: DAS GYMNASIUM VON BIEL. Die Rückseite ebenfalls einen Kranz bildend, halb aus Eichen-, halb aus Lorbeerblättern, weist die Inschrift auf: DEM AUFSTREBENDEN FLEISSE.

« Vom Jahre 1837 an wurden an der zur Sekundarschule degradierten Anstalt nur noch Bücherprämien verliehen, die in späteren Jahren gänzlich eingestellt wurden.

« Der Referent legte Originale der verschiedenen besprochenen Medaillen vor. »

D^r G. GRUNAU.

Le nouveau Musée d'Art et d'Histoire à Genève.

Le 15 octobre 1910, les autorités municipales de Genève ont inauguré le nouveau Musée d'Art et d'Histoire, récemment construit dans cette ville.

Situé à l'orient de la ville haute, sur l'ancien terrain des fortifications, il fait face à l'Observatoire et se trouve compris entre les rues Charles-Galland et de Monnetier et entre le boulevard Helvétique et la rue des Casémates. L'édifice forme un quadrilatère régulier d'une superficie de 4400 m², cubant 106,000 mètres avec une cour intérieure de 840 m². Il a coûté 3,000,000 de francs qui ont été pris sur la succession de M. Charles Galland, généreux donateur, mort le 12 mars 1901.

Le Musée d'Art et d'Histoire de Genève est destiné à abriter des collections qui se trouvaient jusqu'alors disséminées aux quatre coins de la ville. Au rez-de-chaussée inférieur se trouvent comprises toutes les salles des Arts décoratifs modernes : dentelles, tissus, émaux, céramique, métaux ouvrés, art du bois, estampes et bibliothèque. Au rez-de-chaussée supérieur, on trouve les antiquités préhistoriques, égyptiennes, phéniciennes, chypriotes, romaines, barbares et du moyen âge, plusieurs salons des temps modernes reconstitués, collections diverses, salle des armures, des souvenirs historiques, de la sculpture moderne, etc. A l'entresol, sont installés les bureaux de l'administration, le cabinet de numismatique, la galerie des armures, les étains et poteries suisses. L'épigraphie sera sans doute placée dans la cour, sous la galerie d'arcades qui fait le tour du bâtiment. Le cabinet de numismatique comprend une vaste galerie de 24 mètres de long sur 6 mètres de large avec cinq fenêtres au nord-est. Elle est remarquablement gardée au point de vue des vols, mais on comprendra, qu'à cet égard, nous ne puissions entrer dans le détail. Au reste, le bâtiment du Musée abrite un poste de gendarmerie et, chaque nuit, des rondes sont faites dans tout l'édifice.

La cérémonie d'inauguration réunissait le 15 octobre les autorités municipales de Genève, l'administration du Musée et environ cinq cents invités, parmi lesquels M. le Dr Lehmann, directeur du Musée national, à Zurich, des membres de la Commission fédérale des Beaux-Arts, de la fondation Gottfried Keller et des délégués d'autres musées, entre autres M. Aloys de Molin, conservateur du Musée archéologique de Vaud.

La visite du Musée a duré une partie de l'après-midi et s'est terminée par une réception offerte par l'Administration municipale où plusieurs discours ont été prononcés. Une soirée de gala au théâtre a clos cette intéressante journée.

Le nouveau Musée d'Art et d'Histoire réalise pour Genève un grand progrès, en mettant en valeur, dans un lieu unique, des collections jusqu'alors mal exposées. Le contenu d'un musée local, s'il répond à

sa destination, n'est autre chose que la synthèse de l'histoire d'un peuple et de sa civilisation. Le rôle que Genève a joué dans l'histoire de la pensée moderne la rendait digne d'un monument semblable qui sera sûrement une attraction pour l'étranger instruit. Eug. D.

Vol de monnaies à Milan.

Dans la nuit du 8 au 9 septembre dernier, un vol très important a été commis, à Milan, au détriment de la collection municipale du château « Sforzesco ». Des malfaiteurs se sont introduits dans la salle contenant la magnifique série des monnaies milanaises et ont emporté cent quatre-vingt-huit pièces, toutes en or.

L'on n'a encore aucune trace des voleurs, de sorte qu'on peut, dès à présent, considérer le désastre comme irréparable, car au nombre des monnaies soustraites il en est d'uniques et de rarissimes.

A signaler tout particulièrement parmi celles-là le double-ducat de Galéas M. Sforza (Fr. et E. Gnechi, *Le monete di Milano*, n° 2) la pièce de six-écus d'or de François II Sforza (Gnechi, *op. cit.*, n° 2) et cinq monnaies d'or de la République italienne de 1802-1805.

On trouvera du reste la liste complète des pièces dérobées dans la *Rivista italiana di numismatica*, 1910, p. 407.

Si pour leur estimation commerciale, on se sert de l'ouvrage de MM. Gnechi, publié en 1884, on arrive à la somme de 25,000 francs. Aussi respectable que soit celle-ci, elle est encore trop faible à cause des prix qu'atteignent actuellement les monnaies milanaises.

Quelque temps après ce déplorable événement l'on a tenté également de cambrioler le médaillier de la Maison carrée de Nîmes, mais là au moins les voleurs ont dû, fort heureusement, abandonner la partie, la salle se trouvant placée sous la protection d'un gardien qui y couche.

Au moment où, à Genève, nous venons d'inaugurer notre nouveau Musée d'Art et d'Histoire, les expériences fâcheuses faites à Lausanne, à La Chaux-de-Fonds, à Milan et ailleurs doivent être pour nous un sérieux avertissement ¹.

Notre série de monnaies genevoises qui, grâce aux acquisitions de ces dernières années, est aujourd'hui hors de pair, doit être mise à l'abri des déprédations toujours possibles. Peut-être est-on quelque peu imprudent en exposant aux yeux du public la magnifique suite de

¹ Depuis que cet article a été écrit nous avons appris que le musée de Christiania a aussi reçu la visite de cambrioleurs. Les objets et les monnaies enlevés valent huit mille couronnes.

monnaies d'or? On nous répondra sans doute que c'est pour l'instruction et l'éducation artistique de ce même public; il n'en est pas moins vrai que la vue d'un pareil trésor doit tenter et fasciner ceux qui ne vivent que de rapines et d'expédients.

Nous ne doutons pas que les autorités de qui relèvent ces collections, qui sont la propriété de tous les citoyens, n'aient pris toutes les mesures nécessaires pour les protéger contre les entreprises des voleurs. Lorsqu'on voit l'habileté et la hardiesse de ces gens-là, on conçoit qu'aucune précaution ne soit de trop. C.

Trouvaille de Miécourt (Jura Bernois).

Le 25 avril 1910, en creusant des tranchées en vue d'établir une canalisation d'eau pour le village, dans un verger planté d'arbres fruitiers, à un endroit situé à environ 30 mètres de distance des habitations, un terrassier italien a mis au jour treize pièces d'or et cinq d'argent. Pièces d'argent : un écu de Bâle-Ville de 1639 et un autre de 1640; deux dickens de Bâle 1633 (variétés) et un quart-écu de France-Navarre et Béarn de 1616.

Les pièces d'or sont : un écu d'or au soleil de Louis XIII, 1636; deux sequins de Venise, l'un du doge Girolamo Priuli, 1559-1566, et l'autre du doge Leonardo Donato, 1606-1612 : un ducat de Hongrie du roi Matthias II, 1611; un florin de Gueldre, 1596; un demi-écu d'or du roi de France Charles VIII; en outre sept pièces d'Espagne rognées, doubles-pistoles, pistoles et demi-pistoles de Philippe III et Philippe IV. Ce petit trésor, qui, comme on vient de le voir, renferme un écu de Bâle de l'année 1640, a dû être enfoui ou perdu lors des troubles des dernières années de la guerre de Trente-ans, qui dévasta si épouvantablement le Jura, sûrement après l'incendie du village de Miécourt par l'armée suédoise de Bernard de Saxe-Weimar, incendie qui eut lieu au mois de janvier 1639.

Il paraît que la trouvaille a été acquise par un amateur de Porrentruy, pour la somme de 500 francs! F^s D.

Trouvaille d'Izernore (Ain).

En septembre dernier on a déterré, non loin de l'église d'Izernore, cent vingt et un deniers des évêchés de Genève et de Lausanne qui ont été déterminés par M. Émile Chanel, professeur au lycée Lalande, à Bourg.

En voici la description telle qu'il l'a adressée en octobre 1910 au ministre de l'Instruction publique (Comité des travaux historiques et scientifiques) :

Évêché de Genève (117 deniers).

Les cent dix-sept deniers de l'évêché de Genève sont anonymes. Un d'entre eux est attribuable à Guy de Faucigny (Demole n° 175), l'autre paraît avoir pour revers une croix cantonnée de deux S couchés aux 1 et 4, ou d'un S et d'un anneau; dans ce cas ce denier rentrerait dans la catégorie de ceux qui suivent. S'il possède $\frac{S}{|S}$ il est attribuable au milieu du XII^e siècle.

Deniers dont le revers est formé d'une croix cantonnée d'un S et d'un point :

S PETRVS

R. GENEVAS, 115 exemplaires.

M. Chanel a classé ces cent quinze deniers d'après la forme des S.

1^{er} type. Le premier S de SANCTVS et l'S de PETRVS sont disposés de la sorte ∞ PETRV ∞ .

2^{me} type. Les deux S en question sont tournés en sens inverse \curvearrowright PETRVS \curvearrowleft .

3^{me} type. Le premier S est tourné comme dans le premier type, l'autre comme dans le deuxième, ∞ PETRV \curvearrowleft .

1^{er} type. Tout d'abord quatorze exemplaires du poids moyen 0^{gr},9. Grènetis. Tête barbare à gauche avec un Δ entre le nez et le front. Sur le crâne est figurée une petite calotte ou une tonsure, laquelle correspond toujours à la croisette de la légende.

R. † \curvearrowright GENEVA \curvearrowleft l'S tourné comme les S du deuxième type. Croix cantonnée d'un S au 1 et d'un besant au 4. La lettre N correspond au besant et l'S couché à l'S qui cantonne la croix.

1^{re} variété. L'S de GENEVAS est tourné en sens contraire ∞ . Deux exemplaires. Poids moyen 1 gr.

2^{me} variété. Les deux jambages de l'N sont très larges et reliés par un trait horizontal. Trois exemplaires. Poids moyen 1 gr. En tout dix-neuf exemplaires.

2^{me} type. Les trois S sont tournés ainsi \curvearrowright , mêmes détails que dans le premier type. Cinquante et un exemplaires. Poids moyen 0^{gr},93.

1^{re} variété. Les trois S sont encore tournés de la même façon mais dans les deux légendes les E ont cette forme lunaire **Ɔ**. Treize exemplaires. Poids moyen 1 gr.

2^{me} variété. Les trois S sont toujours tournés de la même façon, mais l'E de Petrus a cette forme **E** et les deux E de Genevas **Ɔ**. Cinq exemplaires. Poids moyen 0^{gr},09.

3^{me} variété. Les trois S sont tournés de la même façon, mais l'E de Petrus a la forme lunaire **Ɔ**, le premier E de Genevas la même forme lunaire et le deuxième la forme **E**. Trois exemplaires. Poids moyen 0^{gr},9.

4^{me} variété. Les trois S toujours tournés de la même façon, l'E de Petrus a encore la forme lunaire, mais dans Genevas, c'est le premier E qui est carré et le deuxième lunaire. Deux exemplaires. Poids moyen 1 gr., faible. En tout soixante-quatorze exemplaires.

3^{me} type. Au droit **∞** PETRV **♯**. Jambages épais. Dans vingt et un exemplaires l'S de Genevas et tourné ainsi **♯**.

Variété. Dans un seul exemplaire l'S de Genevas et tourné ainsi **∞**. Jambages encore plus épais. N = I-I, A = **∞**. Soit en tout vingt-deux exemplaires.

Évêché de Lausanne (4 deniers).

⊕ SEDES LAUSANE (les deux N et E liés). Temple à quatre colonnes surmonté d'une croix, laquelle est en même temps la croisette entre les deux mots. Entre les colonnes, au milieu, une petite croix laissant deux colonnes à droite et à gauche; au dessous deux barres ou degrés et au dessus encore trois annelets.

⊕. ⊕ CIVIAS (T et A liés) **EQSTRIV**: Au centre croix pattée. Ces quatre deniers ont pour poids moyen 1 gr.; ils semblent se rapporter à la fin du XIII^e siècle et se divisent en deux variétés.

1^{re} variété. Un exemplaire. La toiture du temple fait corps avec l'entablement. Bonne frappe. C'est le numéro 2210 de la collection du D^r Strœhlin, mais plus beau encore, semble-t-il.

2^{me} variété. Trois exemplaires. La toiture du temple est séparée de l'entablement. Un exemplaire est bien frappé sur les deux faces; un deuxième ne l'est bien qu'au revers et enfin le troisième est d'une frappe négligée, numéro 2214 de la collection Strœhlin. F^s D.

Une plaquette artistique.

La belle plaquette que MM. Holy frères de Saint-Imier viennent de frapper à l'occasion de la récente visite du chef d'État français, M. Fallières, à M. Robert Comtesse, président de la Confédération, et dont nous soumettons le cliché aux lecteurs de la *Revue*, est de celles qui arrêtent l'œil et fixent l'attention.

Sobre d'allures, originale de contours, elle décèle des qualités de conception et d'exécution qui, certainement, la feront apprécier des connaisseurs.



Au droit, les bustes des chefs des deux États, surmontés de la croix fédérale rayonnante, avec le mot « Pax », plus bas, l'écu lauré de la République française.



Au revers, encadrée de lierre, la dédicace qu'agrémente un quatrain du poète jurassien et neuchâtelois Charles Neuhaus.

Cette jolie plaquette complétera les séries intéressantes des collectionneurs avisés.

F. B.-B.

Le Salon international de la Médaille en 1910.

Nous apprenons avec plaisir que M. Hans Frei, graveur, a obtenu une médaille d'argent au salon international de la Médaille, organisé à Bruxelles en 1910, par le gouvernement belge, sous la direction de MM. Buls, de Witte et Tourneur.

* * *

Das 5. Heft der *Mitteilungen des historischen Vereins des Kantons Solothurn* enthält eine Arbeit von Johann MÖSCH, Pfarrer in Oberdorf, über : *Die solothurnische Volksschule vor 1830*, I. Bändchen : *Die solothurnische Volksschule von ihren Anfängen bis zum Bauernkriege (1500-1653)* mit 9 Faksimiles (Solothurn, Verlag der Buchdruckerei C. Gassmann, 1910). Darin findet sich im zweiten Anhang, S. 177-180, eine Münzverwandlungstabelle nach der *Aritmetica* des deutschen Schulmeisters Wilhelm Schey von Solothurn, vom Jahre 1600, die Münzen zu Bern, Solothurn und Basel betreffend, welcher der Herausgeber ein Verzeichnis von Lebensmittelpreisen und Arbeitslöhnen unter dem Titel *Geldwert* beifügt.

E. H.

* * *

Nous apprenons que M. Otto Helbing, à Munich, se retire des affaires après une longue et utile carrière consacrée au commerce numismatique. La maison est reprise par MM. Henri et Maurice Hirsch, sous la raison sociale Otto Helbing Nachfolger, dont le siège sera, comme précédemment, 13, Maximilianstrasse, Munich.

* * *

Dans sa séance du 7 décembre 1910, le Comité de la Société suisse de numismatique a décidé de faire figurer la liste des publications périodiques reçues par la société dans le *Catalogue des publications périodiques que reçoivent les bibliothèques suisses*. Cela permettra aux membres de notre société, par l'entremise de notre bibliothécaire, de recevoir communication à domicile des publications périodiques reçues par les diverses bibliothèques suisses.

**Découverte d'un trésor à Sant' Ambrogio
di Susa (Piémont).**

Il a été découvert dernièrement près de Sant' Ambrogio di Susa un trésor important composé de quatre-vingts monnaies d'or et de trente couverts d'argent. Les monnaies d'or sont de 1776, 1786, 1789, 1790, à l'effigie de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne. Sur le recto, elles portent toutes l'inscription : *Vic. Am. D. G. Rex. Sardiniae, Dux Sabaud. princ. pedem.*

Les monnaies et les couverts étant en très bon état de conservation, on peut supposer que l'enfouissement a eu lieu à la fin du xviii^e ou au commencement du xix^e siècle et que ce trésor constitue soit le résultat d'un vol, soit un patrimoine mis à l'abri des révolutions et du pillage.

Le trésor de Sant' Ambrogio qui, dans son ensemble, représente une certaine valeur, a malheureusement été complètement dispersé. Il serait cependant à souhaiter que quelques-unes des belles monnaies d'or qui le composaient puissent être conservées au Musée de Suse pour enrichir la collection numismatique en ce qui concerne la série de Savoie.

(Communiqué par M. G. Cerrato.)
